

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
CENTRE-VAL DE LOIRE

Service Régional de l'Archéologie

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2021



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

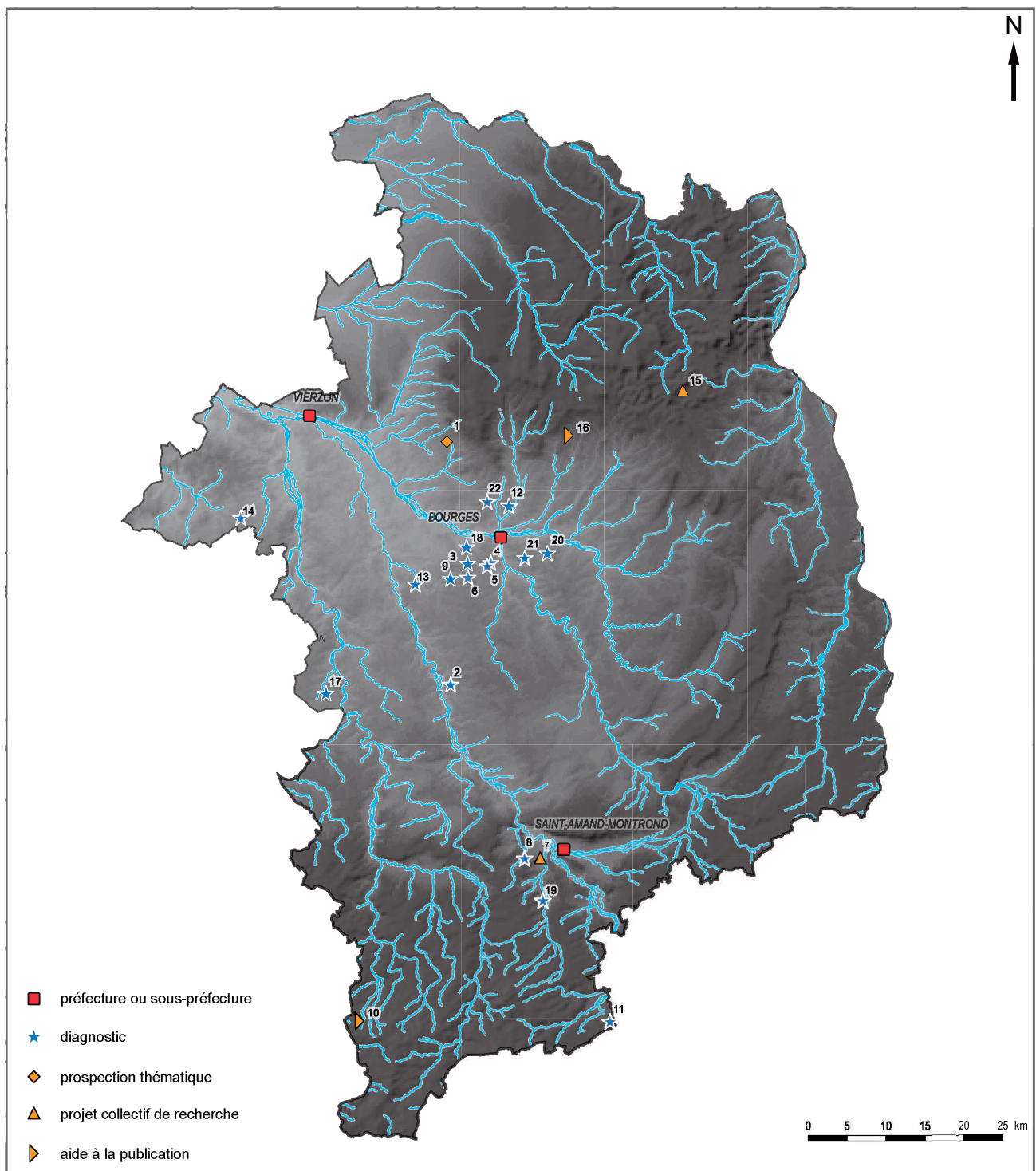
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
des affaires culturelles

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
18 18206	Métallurgie du fer de la région d'Allogny	Dieudonne-Glad Nadine (SUP)	PRT		0612797	1
18	Cher	Defaix Patrick (BEN)	PRD		0612829	
18	Prospection inventaire dans le Cher	Depont Jean (BEN)	PRD		0612881	
18008	Arçay, Grande Rue	Gomes Georges (COL)	OPD	FER	0612789	2
18033	Bourges, 30 chemin de Vouzay	Marot Émmanuel (COL)	OPD	BRO FER GAL	0612749	3
18033	Bourges, place Saint-Bonnet	Fondrillon Mélanie (COL)	OPD	MA	0612768	4
18033	Bourges, place Clamecy	Fondrillon Mélanie (COL)	OPD	GAL MA	0612770	5
18033	Bourges, ZAC des Breuzes tranche 5	Augier Laurence (COL)	OPD		0612911	6 ON
18038	Bruère-Allichamps, Abbaye de Noirlac	Kaurin Jenny (MC)	PCR	MA MOD	0612605	7
18038	Bruère-Allichamps, lit de la rivière Cher	Troubat Olivier (BEN)	SD		0612798	
18038	Bruère-Allichamps, Abbaye de Noirlac	Pouille Pascal (Inrap)	OPD	MA MOD	0612840	8
18050	La Chapelle-Saint-Ursin, route de Bourges, chemin des Ailliers	Salin Marilyne (COL)	OPD		0612769	9 ON
18057	Châteaumeillant, le Paradis	Krausz Sophie (SUP)	OPP	FER	0612529	10
18089	Épineuil-le-Fleuriel, les Auberts	Luberne Alexis (Inrap)	OPD	FER GAL	0612927	11
18097	Fussy, les Galandes	Champault Eric (Inrap)	OPD	MA	0612816	12
18138	Marmagne, les Neiges	Augier Laurence (COL)	OPD	FER GAL	0612860	13
18140	Massay, les Vaudelaires	Pouille Pascal (Inrap)	OPD	FER	0612752	14
18163	Neuvy-Deux-Clochers, Vesvre - Naissance et évolution de l'ensemble castral	Mataouchek Victorine (Inrap)	PCR	MA	0612683	15
18176	Parassy, les Bouloises	Angevin Raphaël (MC)	OPP	PAL	0612811	16
18198	Saint-Ambroix, chemin départemental de Saint-Florent	Luberne Alexis (Inrap)	OPD	GAL	0612898	17
18205	Saint-Doulchard, 5 place du 8 mai 1945	Durand Raphaël (COL)	OPD		0612844	18 ON
18209	Saint-Georges-de-Poisieux, le Champ du Corbier Mignard, les Gâtinais, les Prailles	Hamon Tony (Inrap)	OPD	CON	0612734	19
18213	Saint-Germain-du-Puy, ZAC des Champs Châlons	Gomes Georges (COL)	OPD	FER	0612868	20
18213	Saint-Germain-du-Puy, rue Jean Jaurès	Fondrillon Mélanie (COL)	OPD	MA	0612907	21
18271	Vasselay, chemin du Cimetière	Luberne Alexis (Inrap)	OPD	GAL	0612723	22

Carte des opérations autorisées



Métallurgie du fer de la région d'Allogny

Communes de Berry-Bouy, Saint Doulchard, Bourges, Fussy, Vasselay, Saint-Eloy-de-Gy

Une campagne de prospection pédestre a permis de découvrir une zone métallurgique inédite en bordure sud de la forêt d'Allogny, au lieu-dit les Tureaux, commune de Saint-Eloy-de-Gy. Les scories sont réparties sur une surface de 5 ha environ, avec une concentration un peu plus importante dans une des parcelles explorées. La terre n'est pas noire et, si certaines scories semblent s'être écoulées hors du fourneau, les autres se présentent sous forme de cordons de petite taille. Aucun matériel datant n'accompagne ces scories. Trois hypothèses peuvent être proposées. Il peut s'agir d'un ferrier antique ou médiéval arasé, mais, si c'est le cas, l'arasement est antérieur aux arasements de ferriers liés à l'exploitation des scories dans les hauts fourneaux dans la 2^e moitié du XIX^e s., puisque les chemins qui séparent les par-

celles où ont été retrouvées les scories existent déjà sur le cadastre de 1828. La forme des scories peut également suggérer la présence d'un site du début du second âge du Fer comme celui de Meunet-Planches (Indre) dont la vingtaine d'ateliers occupe une surface de 8 ha environ.

Pour déterminer si la localisation de ces scories correspond bien à la présence d'un atelier de production métallurgique in situ, la réalisation d'une prospection magnétique est indispensable. Les anomalies générées par les fours de réduction sont très caractéristiques et leur éventuelle présence permettra de connaître l'organisation de la zone de production. Dans le cas de résultats positifs, une fouille sera indispensable pour préciser la datation de l'activité.

Nadine Dieudonné-Glad



Saint-Eloy-de-Gy (Cher) les Tureaux : scories de réduction coulées en cordons ramassées en prospection au sol. (Nadine Dieudonné-Glad, université de Poitiers) et des vestiges à proximité. (Alexis Luberne, Inrap)

Arrondissement de Saint-Amand-Montrond

Charenton-du-Cher : en juin 2021, des travaux de voiries sont réalisés dans le bourg de la ville pour une déviation pour les poids lourds. Le décaissement par endroit, semble être plus important que prévu sous le bitume de la rue. Comme le prouve l'apparition des squelettes immédiatement sous le bitume actuel, les premières observations ont montré qu'il s'agit d'un cimetière ancien avec des sépultures simples orientées Est-Ouest. La recherche documentaire révèle que ce cimetière n'était pas connu archéologiquement. En situation extra-muros du bourg fortifié au Moyen Âge, il devrait s'agir du cimetière « des pauvres » mitoyen de la maladrerie templière (léproserie) et de la Chapelle des malades sises à cet endroit (bâtiments disparus). Ce cimetière est à distinguer de celui connu intra-muros près de l'église. Aucun mobilier particulier n'a été observé dans les sépultures détruites.

Epineuil-le-Fleuriel : des photographies aériennes font apparaître de nouvelles anomalies quadrangulaires et chromatiques sur le Pré-Picard au hameau de Grand-Fond. Nous avons signalé une possible villa rustica en 2019 et d'autres bâtiments annexes juste à côté en 2020. Un complément d'information est signalé encore cette année pour souligner l'emprise importante du bâti sur ce secteur à rattacher fort vraisemblablement à cette villa.

La Celette : des photographies aériennes font apparaître des anomalies quadrangulaires près de la Ferme des Pitais. En 2017, nous avons signalé la présence d'une villa sur cette même exploitation dans le Champ-Mazar à quelques centaines de mètres. Nous pourrions être en présence de bâtiments agropastoraux dans l'emprise de la villa du Champ Mazar.

La Celette : hameau de la Roche-Bridier, un abri sous roche bien connu des historiens locaux, n'était pas documenté au SRA. Nous avons dressé un dossier de

positionnement et quelques éléments mobiliers s'y rattachant conservés au musée Saint-Vic de Saint-Amand-Montrond. Cet abri surplombant la vallée du ruisseau de Chadet vient compléter les sites paléolithiques et néolithiques découverts tout autour de cette zone riche en mobilier lithique, indiquant une occupation préhistorique dense et longue.

Saint-Pierre-les-Étieux : le moulin Gateau daté du Moyen Âge a bien occupé notamment par des installations annexes non répertoriées. Implanté sur la Marmande, ce moulin meunier disposait de deux roues. Il semble que les exploitants successifs de l'ouvrage aient eu en plus à gérer un petit moulin à ribes situé à quelques mètres et dissocié de la meunerie, posé sur le même bief. Culture du chanvre alentours, fossés de rouissages étaient aussi dans l'emprise de l'ouvrage hydraulique meunier. De telles combinaisons associant des ouvrages de meuneries et des moulins à chanvres sont déjà signalées sur le Haut-Cher en amont de Montluçon pour une période allant du XVII^e au XIX^e s. Le moulin Gateau paraît avoir eu cette organisation pluridisciplinaire sur la Marmande. La documentation la plus ancienne nous parle du moulin Gastel (=> Gastello => Gateau) sur la Marmande en mars 1264. Un gentilhomme bourgeois et écuyer de Charenton propriétaire du moulin doit une redevance aux religieux de la Maison Dieu à Noirlac.

Vallenay : compléments d'information sur une villa gallo-romaine dans le Champ-Renard. Un article dans le Bulletin Bruérois (1979) relate un témoignage sur la mise au jour de la villa en 1868 à l'occasion de travaux, avec un petit descriptif qui mérite de venir compléter cette entité mal connue. La villa ayant été ré-enterrée aussitôt après travaux et jamais fouillée.

Patrick Defaix

Âge du Fer

ARÇAY Grande-Rue

Le diagnostic d'archéologie préventive réalisé Grande-Rue à Arçay, préalable à la construction d'un lotissement de 6 lots, a porté sur une surface de 8747 m². L'emprise diagnostiquée se situe dans le bourg du village et à proximité de son église du XII^e s.

Les 12 tranchées ouvertes documentent 15,1 % de la surface prescrite et suivent principalement les sens des pentes du plateau. La parcelle est matérialisée par une sédimentation sableuse dans laquelle de nombreux paléochenaux principalement d'orientation NO/SE à N/S ont été observés.

Arçay (Cher) Grande-Rue :
vue en coupe de la fosse-dépotoir du Hallstatt B2-3/Ha C.
(Georges Gomes, Service archéologique de Bourges Plus)



L'environnement archéologique à proximité du terrain à diagnostiquer est très peu documenté et mal perçu. La grande majorité des données archéologiques sont issues des campagnes de prospections aériennes et pédestres menées par J. Homlgren et A. Leday.

Le diagnostic a mis au jour des vestiges d'occupation protohistorique, une fosse-dépotoir isolée, datée du Hallstatt B2-3/Ha C. La fosse isolée est localisée en bordure Sud-Ouest de l'emprise, plusieurs extensions ont été précédées sans nouvelles trouvailles.

Georges Gomes

Âge du Bronze

Gallo-romain

BOURGES 30 chemin de Vouzay

Âge du Fer

Le diagnostic archéologique effectué 30 chemin de Vouzay, sur la commune de Bourges (parcelle HN 24a p), s'est déroulé entre le 12 et le 25 février 2021. Il a été prescrit à la suite d'un projet d'extension de l'Institut médico-éducatif et porte sur une surface de 1489 m².

L'emprise prescrite, distante d'environ 3 km de l'éperon de Bourges, s'étend dans la vallée de l'Yèvre et en bordure du canal du Berry, en pente très légère vers le nord. Le substrat correspond à des bancs de dalles calcaires lithographiques, généralement altérés en surface du fait de l'humidité édaphique qui rend la pierre relativement tendre, voire crayeuse. De même, s'il semble globalement de teinte blanc beige, ce calcaire peut se teinter de couleur orangée, caractéristique d'oxydations dues aux mêmes raisons.

La zone est bordée au nord par le canal du Berry, à l'ouest par le château du domaine de Vouzay (état actuel daté du XVII^e s.) et par les bâtiments récents de l'Institut médico-éducatif de Vouzay, au sud et à l'est par une emprise déjà sondée archéologiquement (diagnostic de Belle-Ile 2 en 2006, fouille du domaine de Vouzay en 2013). Plus largement, cette vaste zone de fond de vallée, favorable aux implantations humaines de toutes périodes, a été sondée archéologiquement à de multiples reprises et est actuellement en voie d'urbanisation intense depuis un demi-siècle.

Les nombreuses opérations d'archéologie préventive menées dans ce secteur ont permis d'acquérir un bon état des connaissances de l'environnement archéologique.

En 2013, la fouille préventive du domaine de Vouzay (Durand et al. 2015), effectuée sur les parcelles directement à l'ouest de l'emprise ici considérée, a été l'occasion de mettre en évidence l'occupation des lieux depuis le Bronze final ; après quelques fosses du Hallstatt D, on voit émerger une importante exploitation agricole enclose de La Tène finale (La Tène C2/D1), un très hypothétique établissement militaire d'époque augustéenne, puis, à partir de la fin du I^{er} s. ap. J.-C., une grande villa en dur (*pars rustica*). Sous cette forme « à la romaine », l'exploitation agricole perdure jusqu'au III^e s. et quelques traces sporadiques sont attestées pour l'Antiquité tardive et le très haut Moyen Âge. L'enjeu du diagnostic consistait donc à caractériser la continuité de ces établissements plus à l'est, à proximité du château de Vouzay.

L'emprise a donc fait l'objet de 5 tranchées (280,7 m²),

ce qui documente environ 18,8 % de la surface. 43 faits archéologiques ont été découverts principalement au nord de l'emprise diagnostiquée.

Les vestiges du Bronze final/Hallstatt C viennent compléter les maigres indices observés dans la fouille plus à l'ouest (Durand et al. 2015 : 180-181) et confirment l'ancienneté de l'occupation de cette plaine alluviale. En revanche, ils apparaissent relativement érodés, sans bâtiment associé et, malgré une ouverture importante en surface, leur état de conservation et leur pouvoir informatif semblent limités.

Aucun vestige de La Tène moyenne ou finale n'a été découvert et les quelques traces mobilières correspondent à des éléments en situation résiduelle (fragments d'amphore italique ou de jattes à bord rentrant). Rien ne vient donc faire écho à l'établissement rural du 2nd âge du Fer observé tout à l'est de la fouille du domaine de Vouzay (Durand et al. 2015 : 182-183).

Pour l'Antiquité, la phase la plus ancienne localisée à l'est de l'emprise diagnostiquée correspond à une série de fossés ou tranchées (de palissade ?) et à une grande fosse (ou puits ? fond non atteint). Les rejets domestiques témoignent d'une occupation proche (probablement avec un bâtiment construit en dur), et quelques scories pourraient correspondre à une activité de métallurgie du fer. En revanche, rien ne permet de dire si cet état maçonné précoce (deux derniers tiers du I^{er} s. ap. J.-C) est déjà relatif à la villa de Vouzay.

La villa n'apparaît assurément que dans un deuxième temps (fin I^{er}-début II^e s.) au travers de la continuité du long mur de clôture repéré plus à l'est et de deux probables nouveaux bâtiments d'exploitation. Il ne s'agit toujours pas de la partie résidentielle de la villa, ce qui vient étayer l'hypothèse avancée lors de la fouille précédente, de l'existence de la *pars urbana* sous ou à proximité du château actuel, plus à l'est (Durand et al. 2015 : 185-189). Les sols associés sont quasi inexistantes ou principalement faits de remblais ici rapportés avec du mobilier résiduel. Les deux bâtiments révélés, de plan très incomplet, sont très arasés, voire récupérés (au plus tôt fin II^e – première moitié III^e s.) ; pour celui plus à l'ouest, en limite d'emprise, on ne peut exclure qu'il s'agisse d'un mur faisant séparation entre les parties résidentielles et d'exploitation ou qu'il s'agisse d'un bâtiment d'angle de la cour de la *pars urbana*.

Les découvertes renforcent le statut élevé de cette *villa* : celle-ci intègre assurément la typologie des très grandes *villae* à pavillons multiples alignés observées dans le centre de la Gaule (Ferdrière et al. 2010), ici probablement avec la *pars urbana* située à l'ouest (vers le château de Vouzay), dans le prolongement de la cour d'exploitation, et avec l'aile nord de cette cour agricole (d'au moins 77 m de long) pouvant s'approcher voire se confondre avec le trait de rive sud de l'Yèvre (Durand et al. 2015 : 186-187).

Aucun vestige tardo-antique n'a été observé, mais quelques éléments mobiliers des VI^e-VII^e s. ainsi que la non récupération de toutes les maçonneries antiques indiquent une occupation proche durant le très haut Moyen Âge, ce qui était également pressenti au terme de la fouille voisine (Durand et al. 2015 : 191). Pour le Moyen Âge, aucun indice, même mobilier, n'a été recueilli et seul un probable fossé bordier de chemin (indiqué sur

le cadastre napoléonien, comme « Chemin des Moulins Bâtards à Bourges »), pourrait indiquer l'occupation médiévale et/ou moderne des lieux.

Les quelques vestiges protohistoriques et antiques mis en évidence témoignent donc d'une occupation ancienne des lieux, tel que cela avait été démontré lors de la fouille du domaine de Vouzay de 2013. Ils complètent le plan de ces occupations, mais leur état de conservation laisse peu d'espoir sur des informations nouvelles d'ordre chronologique ou fonctionnel.

Emmanuel Marot

Durand et al. 2015 : DURAND R., AUGIER L., MAROT É., TRINTIGNAC A., Bourges, Cher, domaine de Vouzay, 18 033 584 AH : rapport de fouille archéologique, Bourges : Bourges Plus, 3 vol.

Moyen Âge

BOURGES Place Saint-Bonnet

Le diagnostic d'archéologie préventive situé place Saint-Bonnet, à Bourges, a été réalisé préalablement à l'aménagement d'un point d'apport volontaire enterré, sur une surface de 25 m² et une profondeur maximale de 3 m. Il est localisé dans un quartier fortement urbanisé, qui s'est développé dans une zone de marais bordant l'épéron au nord et au nord-ouest. Le secteur est suburbain aux époques gauloise, antique et alto-médiévale, puis est intégré à la nouvelle enceinte urbaine à la fin du XII^e s.

La place Saint-Bonnet se situe au débouché de la Porte-Gordaine de l'enceinte du Bas-Empire et le long d'une voie importante, reliant Bourges à Orléans et à Saint-Satur, dont on fait remonter l'origine à la fin de l'époque gauloise. Il est possible que le site soit occupé durant l'Antiquité, au vu des découvertes dans l'environnement proche (zone résidentielle avec voirie). Dans le courant du haut Moyen Âge, un monastère de femmes (abbaye Saint-Laurent) est implanté sur ces terrains (au plus tôt au



Bourges (Cher) place Saint-Bonnet : l'équipe du diagnostic archéologique de la place Saint-Bonnet. (Jean Chen, Art-Tension)

VII^e s.). Ces derniers sont limités au sud par une rivière suburbaine, canalisée à l'époque carolingienne, l'Yèvre. Dès le Moyen Âge central, les berges de l'Yèvre et les axes viaries sont lotis progressivement depuis l'épicentre urbain. Au XIII^e s., la paroisse de Saint-Bonnet, et son église, sont créées sur les terres abbatiales. L'actuelle place Saint-Bonnet est alors occupée par le cimetière de la communauté d'habitants, jusqu'à sa fermeture en 1791, et sa translation au cimetière « des Capucins ». Le site est ensuite transformé en place et rue.

L'analyse stratigraphique des niveaux jusqu'à 2,85 m de profondeur, associée à l'étude de mobilier (céramique et monnaies) et la datation par radiocarbone de huit échantillons (ossements humains et charbons de bois), ont permis de proposer sept périodes stratigraphiques.

La période P 1 est caractérisée par les vestiges d'un probable bâtiment domestique (occupation intérieure avec

sol), daté du haut Moyen Âge (IX^e-X^e s. ?). Celui-ci est scellé par une formation de terres noires (P 2 : X^e-XI^e s. ?), dont le sommet est percé par des sépultures et par une grande fosse (courant XI^e s.). La période P 3 est composée d'une alternance d'aménagements de sols extérieurs et de rejets, attestant l'occupation domestique (et artisanale ?) d'une parcelle au Moyen Âge central (XII^e-début XIII^e s.). Celle-ci est scellée par l'occupation funéraire des terrains (P 4 à P 6), s'étendant du milieu du XIII^e s., au plus tard, à la fin du XVIII^e s. Cette dernière période est également caractérisée par une occupation domestique dans le tiers sud de l'emprise diagnostiquée, correspondant aux derniers temps d'un îlot d'habitation bordant le cimetière, avant sa destruction. Ces vestiges sont enfin détruits et surmontés de remblais massifs (0,5 à 0,8 m d'épaisseur) destinés à l'aménagement de la place et de la rue, après la fermeture du cimetière.

Mélanie Fondrillon

Gallo-romain

BOURGES Place Clamecy

Moyen Âge

Le diagnostic d'archéologie préventive situé place Clamecy, à Bourges, a été réalisé préalablement à l'aménagement d'un point d'apport volontaire enterré, sur une surface de 14,7 m² et une profondeur maximale de 3,2 m. Il est localisé dans un quartier fortement urbanisé, qui s'est développé dans la pente occidentale aux abords des centres politiques successifs. Le secteur est intégré à la trame urbaine au Haut-Empire et à l'époque médiévale et situé en secteur suburbain durant la période alto-médiévale.

Le diagnostic de la place Clamecy se situe au débouché de la Porte-d'Auron de l'enceinte du Bas-Empire et le long d'une voie importante, reliant Bourges à Tours/Saint-Marcel. Il est possible que le site soit occupé avant l'Antiquité, au vu des découvertes dans l'environnement proche (quartier Littré et Nation, ou au sud place Séraucourt).

Le site est assurément occupé durant le Haut-Empire, ce secteur du versant occidental du promontoire étant privilégié pour des aménagements publics d'ampleur, documentés depuis le XIX^e s. (portique et fontaine monumentale, podium, terrasses). Au-delà de ces monuments, la pente est occupée par un quartier résidentiel, sans doute organisé au sein d'une trame viaire secondaire découlant de l'axe de la rue d'Auron, dont le tracé d'origine est sujet à discussion. Dans le courant du haut Moyen Âge, plusieurs établissements religieux sont implantés intra-muros (Saint-Hyppolite et Saint-Hilaire) et extra-muros (Saint-Fulgent). Le monastère Saint-Hyppolite acquiert une importance relative dans le courant du Moyen Âge central, et possède une partie des terres se développant dans la pente occidentale au-delà des murs de la Cité. C'est sur ses terrains, qu'au plus tard au milieu du XII^e s., la paroisse Saint-Pierre-le-Guillard (église et cimetière compris) est créée sous le patronage de Saint-Hyppolite. La place Clamecy est alors occupée par le cimetière paroissial, jusqu'à sa fermeture à la fin de l'année 1791



Bourges (Cher) place Clamecy : vue du sondage d'évaluation en fin d'opération, avec la rue des Arènes en perspective, vue vers le nord. (M. Fondrillon, Service d'archéologie préventive de Bourges Plus).

et son transfert au cimetière des « Capucins ». Le site est alors transformé en place, puis en parking.

L'analyse stratigraphique des niveaux jusqu'à 3,20 m de profondeur, associée à l'étude de mobilier (céramique et monnaies) et la datation par radiocarbone de douze

échantillons (ossements humains et charbons de bois), ont permis de proposer sept périodes stratigraphiques.

La période P 1 est caractérisée par les vestiges du premier état maçonné d'une domus (ST 1) du Haut-Empire (60/70-120/150 ? ap. J.-C.), dont l'espace sondé témoigne d'une occupation extérieure ; les matériaux utilisés en remblais de démolition à la base de cette stratification montrent qu'un état antérieur à celui-ci, et pour partie maçonné, est présent dans l'environnement proche du site. La période P 2 est matérialisée par une reconstruction de l'édifice qui présente une première utilisation de l'espace fouillé en extérieur (cour ou zone de dépotoir), puis deux occupations suivantes en contexte intérieur (120/150-350 ? ap. J.-C.). Un espace funéraire du haut Moyen Âge se développe entre la fin du VII^e s. au plus tôt, voire le début du VIII^e s. et la fin du X^e s. (P 3), après un hiatus de trois siècles. La zone est peut-être aménagée en bordure d'une rue longeant l'enceinte du Bas-Empire

(sous l'actuelle rue des Arènes). Le cimetière paroissial est installé sur cette première séquence funéraire, au plus tôt à partir de la fin du XI^e s. Il comprend un premier état (P 4) s'étendant jusqu'à la fin du XIII^e s., puis un deuxième (P 5) couvrant les XIV^e et XV^e s. La période P 6 qui devrait comprendre la dernière séquence d'utilisation funéraire, datée de la période moderne, n'a livré que les vestiges fossoyés de cet état correspondant, d'une part, aux fondations maçonnées du mur nord de la « chapelle des Pains » (fin XV^e-début XVI^e s.) ; d'autre part, à des aménagements aux abords nord de cet édifice, témoignant entre autres de la fabrication d'un probable moule à cloche. La dernière séquence funéraire, dont l'épaisseur est estimée à au moins un mètre, n'existe plus et a été décaissée au milieu du XIX^e s. pour niveler la place en contrebas de la rue des Arènes. La dernière période (P 7) correspond au remblaiement contemporain de la place.

Mélanie Fondrillon

Moyen Âge

BRUÈRE-ALLICHAMPS Abbaye de Noirlac

L'abbaye cistercienne de Noirlac, fondée en 1136, est située sur la commune de Bruère-Allichamps, dans le département du Cher, à 40 km au sud de la ville de Bourges, en rive droite du Cher. Site prospère durant la seconde moitié du XII^e et le XIII^e s., l'abbaye est pillée par les Anglais en 1359-1360 et fortifiée en 1423. En commende à partir de 1530, la communauté est dissoute en 1790. L'abbaye est vendue en 1791 parmi les biens nationaux. Elle est transformée en manufacture de porcelaine en 1822, activité qui perdure jusqu'en 1894, malgré son classement au titre des Monuments Historiques en 1862. L'abbaye est finalement rachetée par le Département du Cher en 1909. De grands travaux de restauration s'engagent des années 1940 aux années 1970, puis des travaux de modernisation ont lieu dès les années 2000.

L'ensemble monumental se distingue par les très importants vestiges conservés en élévation, que l'on considère l'église abbatiale ou les bâtiments claustraux se développant autour du cloître : à l'est la sacristie, la salle capitulaire, le parloir, le chauffoir, avec à l'étage le dortoir des moines ; au sud, le réfectoire des moines et la cuisine (aujourd'hui disparue) ; à l'ouest, le réfectoire des convers (aujourd'hui disparu) et le cellier avec, à l'étage, le dortoir des convers.

L'abbaye de Noirlac a fait l'objet de multiples opérations archéologiques dès le XIX^e s. et surtout depuis 2008 et la transformation du site en Centre Culturel de Rencontre, qui inaugure une nouvelle période d'aménagements marquée par une dizaine d'opérations préventives (diagnostics et/ou fouilles). Ces opérations ont permis d'accumuler une documentation abondante, bien que morcelée, touchant tout à la fois l'intérieur des bâtiments monastiques et leurs abords. Plusieurs problématiques peuvent être abordées, apportant des informations inédites relatives à l'occupation du site avant l'installation de l'abbaye, à



Fig. 2 : Bruère-Allichamps (Cher) : exemples de scories de réduction directe du minerai de fer du ferrier F1606a. (F. Sarreste, Èveha)

la construction du monastère et son évolution au fil des siècles, à son utilisation comme lieu funéraire, à sa fortification pendant la Guerre de Cent ans, ou encore à sa transformation en manufacture de porcelaine.

Motivée par les recommandations de la Commission Territoriale de la Recherche Archéologique Centre-Nord, un collectif se composant d'une quinzaine d'archéologues de l'Inrap, d'Èveha et du Ministère de la Culture s'est fédéré dans un projet collectif de recherches avec pour objectif la réalisation d'une publication de synthèse. Initialement prévu en 2020, le PCR a réellement débuté ses activités en 2021. Cette première année a été consacrée à la rédaction des premières contributions, à des recherches aux archives départementales ainsi qu'à la réalisation d'une campagne de prospection dans le bois de Meillant (sous la direction de Florian Sarreste et Solène Lacroix). En effet, la découverte de déchets médiévaux résultant du traitement du minerai de fer au sein du clos abbatial a conduit à s'interroger sur l'origine de ces résidus. L'hypo-

thèse de l'existence d'ateliers de traitement du minerai de fer contemporains de l'abbaye dans son environnement proche a été proposée, s'appuyant sur des découvertes liées à la création de l'autoroute A71 et sur des textes datant du XIII^e s. évoquant de manière explicite la présence de sites de traitement du minerai de fer dans ce qui est aujourd'hui le bois de Meillant. Les 163 ha prospectés ont révélé plusieurs concentrations importantes de fosses d'extraction, reconnaissables aux tas de déblais constitués de terres rouges contenant des roches ferreuses qui les bordent, ainsi qu'une cinquantaine de ferriers, organisés en douze centres distincts, signalant la présence d'ateliers de traitement de minerai de fer. La nature des déchets ainsi que la découverte dans certains ferriers de quelques tessons de céramique datés de la seconde moitié du Moyen Âge démontre qu'au moins une partie de la production a lieu durant la période médiévale. Ces découvertes apparaissent particulièrement significatives car parmi les zones de production sidérurgiques connues, peu présentent une telle densité d'ateliers. Ce constat est d'autant plus important qu'il est très vraisemblable que



Fig. 1 : Bruère-Allichamps (Cher) Bois du Four : vue des haldes liées aux grandes minières de la parcelles C1606. (F. Sarreste, Éveha)

seule une petite partie de l'ensemble sidérurgique a été documentée par cette campagne de prospection.

Pascal Poulle, Jenny Kaurin, Isabelle Pignot

Moyen Âge

BRUÈRE-ALLICHAMPS Abbaye de Noirlac

Époque moderne

Le diagnostic réalisé en 2021 visait appréhender le mur de terrasse sud de l'enclos abbatial avant sa restauration. C'est depuis le début des années 2000, le septième diagnostic archéologique réalisé à Noirlac, quatre d'entre eux ayant débouché sur des fouilles.



Fig. 1 : Bruère-Allichamps (Cher) abbaye de Noirlac : le mur de terrasse construit en deux temps. (P. Poulle, Inrap)

Le mur de terrasse est long de 250 m, la prescription ne portait que sur la partie du mur à hauteur des bâtiments abbatiaux soit sur une longueur de quelques 110 m. L'objectif était de repérer les liaisons pouvant exister entre les systèmes de drainage ou d'évacuations des eaux provenant des bâtiments encore existants, logis du prieur, réfectoire des moines et disparus, cuisine et réfectoire des convers.

Une seule tranchée longue de 13,50 m a pu être pratiquée à l'intérieur de l'enclos à un mètre de distance du



Fig. 2 : Bruère-Allichamps (Cher) abbaye de Noirlac : extrémité Est de la tranchée de sondage. (P. Poulle, Inrap)

mur sur une profondeur d'environ 70 m, que deux sondages ouverts jusqu'à son parement intérieur sont venus compléter.

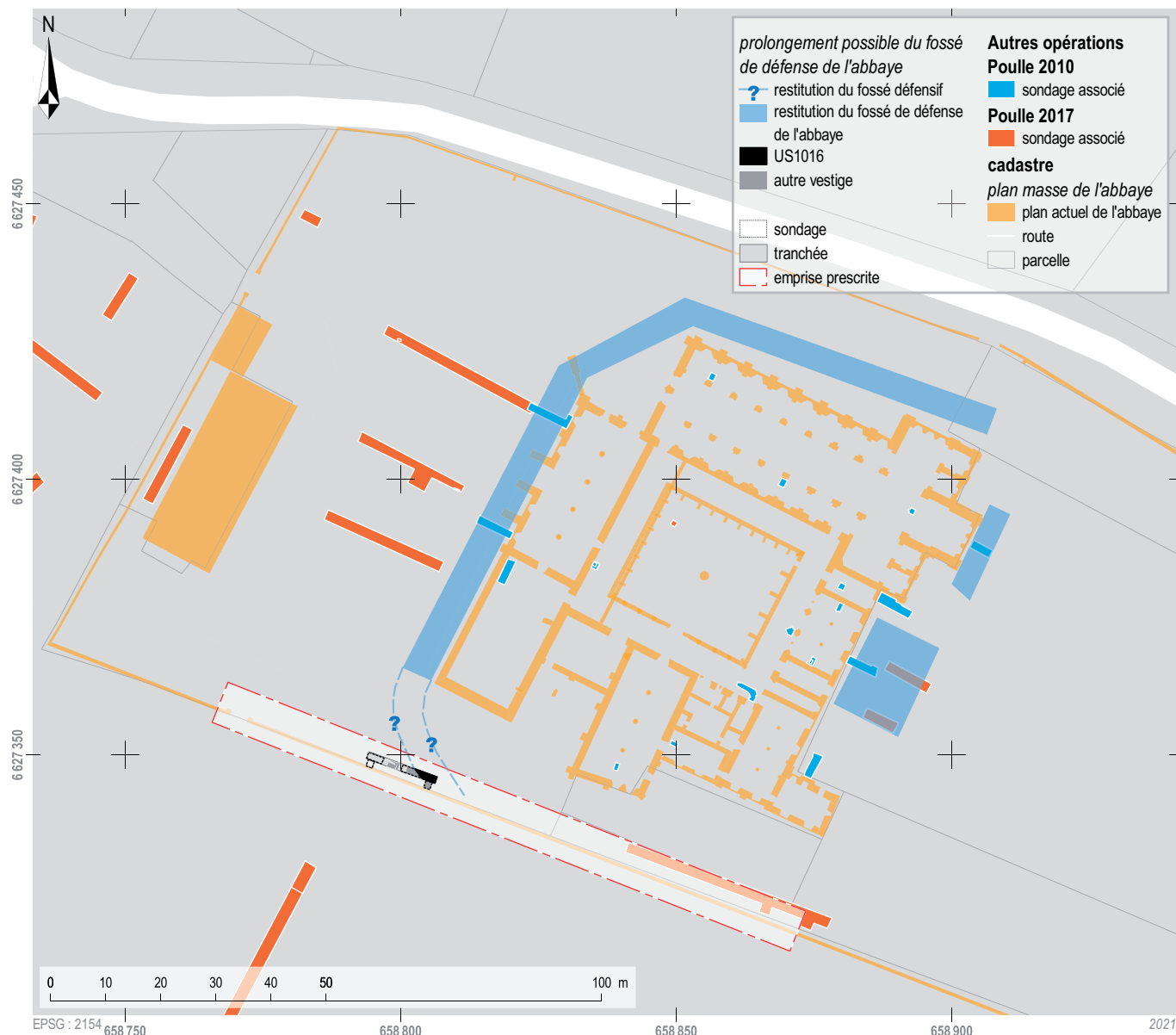


Fig. 3 : Bruère-Allichamps (Cher) abbaye de Noirlac : plan avec restitution des fossés défensifs de l'abbaye. (P. Poulle, Inrap)

En fond de tranchée une structure fossoyée large de plus de 3 m dont le comblement contenait des fragments de céramique d'époque médiévale est apparue. Il pourrait s'agir d'une section du fossé défensif de l'abbaye, aménagé lorsqu'elle a été fortifiée au XV^e s. et mis en évidence lors du diagnostic de 2010. L'opération n'a pas permis d'établir la relation entre le fossé et le mur de terrasse. Mais le mur lui est postérieur. Les sources indiquent qu'il était pratiquement ruiné au début du XVIII^e s. et les observations qui ont été faites montrent qu'il a été construit en deux phases. Un premier mur doté d'un glacis a été construit à hauteur de l'ancien réfectoire des frères convers en direction de l'Est. Il a été ensuite prolongé vers l'Ouest.

La tranchée de sondage a recoupé une vaste fosse d'au moins 7 m de long établie sur le comblement du fossé médiéval. Son fond est tapissé par une couche plus ou moins fine de mortier de chaux. Cette structure qui occupe toute la partie Est du sondage est datée du XVIII^e s. Elle est postérieure aux deux états de construction du mur de terrasse. Elle est peut-être associée à l'une des phases

de reconstruction de ses élévations. Dans tous les cas elle témoigne de l'une des nombreuses campagnes de travaux liées à l'entreprise de restauration et d'embellissement du monastère dont on a la trace dans les sources comptables de la communauté.

Cette occupation moderne est recouverte par des niveaux associés à la période où l'abbaye est devenue une manufacture de porcelaine : un sol et une rigole en brique installés sur une couche d'argile blanche qui pourrait être du kaolin. Leur fonction exacte n'a pas été établie.

Il n'a pas été possible, compte tenu des conditions d'intervention limitées, de vérifier quelles étaient les liaisons entre le mur de terrasse et le drain mis au jour à l'occasion de la fouille de la cuisine en 2000. Ni de mettre en évidence la manière dont le mur fonctionnait avec le collecteur construit au XVIII^e s. dans les fossés de l'abbaye et qui débouche probablement dans la prairie par une arche encore visible.

Pascal Poulle

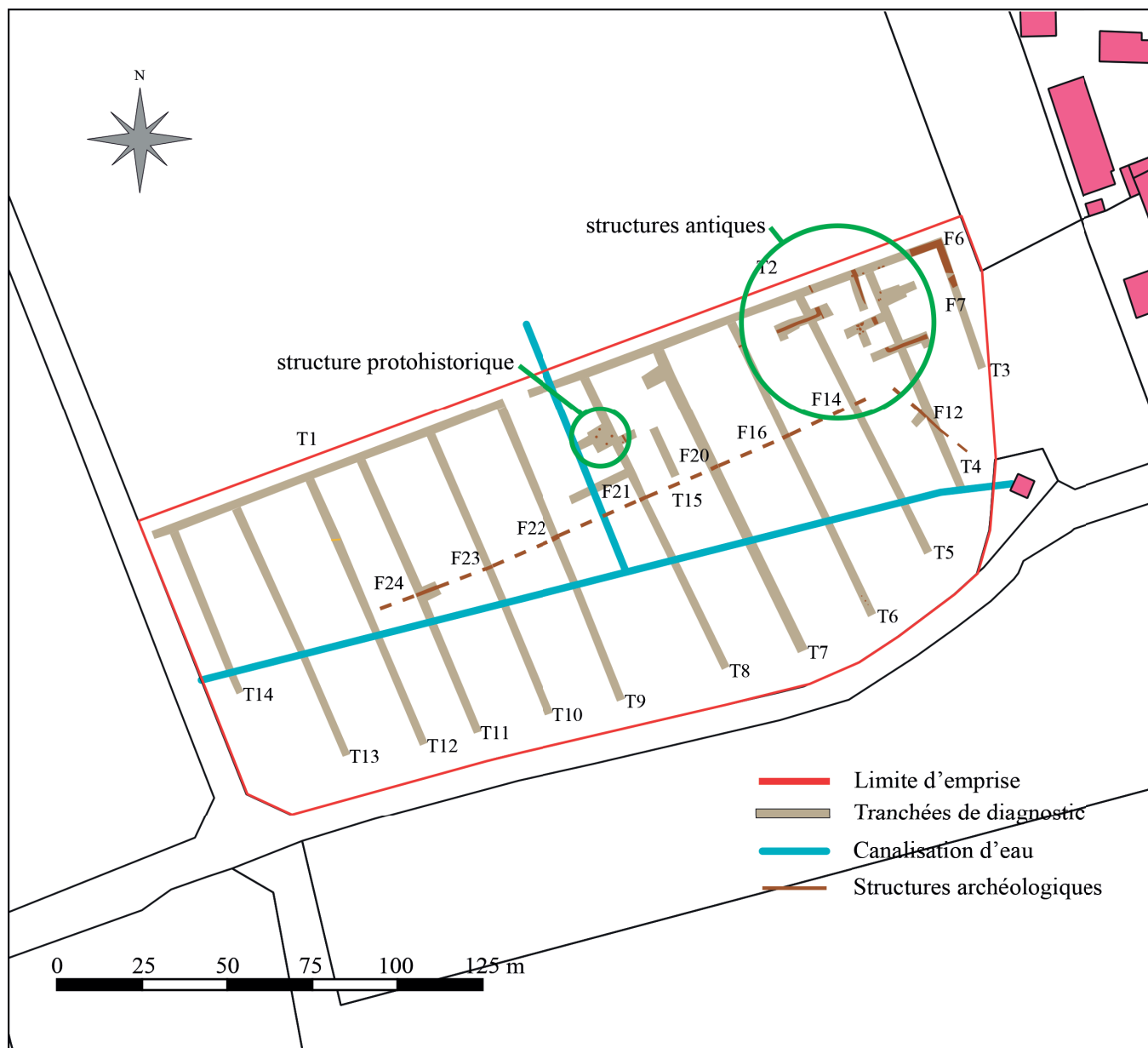
L'opération de diagnostic menée sur le projet de carrière de granulats située au lieu-dit les Auberts sur la commune d'Épineuil-le Fleuriel, dans le département du Cher, a permis de mettre au jour des indices d'occupations protohistorique et antique.

L'emprise étudiée se trouve dans la vallée du Cher, au sein même du lit majeur de cette rivière qui draine des alluvions sableuses plus ou moins grossières. La nature très dynamique de ce contexte a conduit à une érosion importante des sols. En effet, l'étude géomorphologique constate la disparition, sous l'effet de flux très dynamiques, d'une partie des alluvions les plus récentes. Les labours du XX^e s., menés sur une épaisseur d'environ 50 cm, ont achevé la destruction des niveaux supérieurs des sols.

Ainsi, la majeure partie des vestiges a disparu et il ne subsiste que les portions les plus profondes des vestiges d'occupations anciennes.

L'occupation la plus ancienne qui ait été mise au jour appartient à la Protohistoire au sens large. Il s'agit d'une structure sur poteaux, apparemment orientée nord-ouest / sud-est, dont il ne subsiste qu'une vingtaine de centimètres des fosses d'installation. Seuls quelques tessons, dénués de toute caractéristique discriminante qui aurait permis de préciser leur datation, permettent d'attribuer ces structures à la Protohistoire.

L'Antiquité, quant à elle, est représentée par quelques structures qui se trouvent dans l'angle nord-est de l'emprise diagnostiquée. Ce sont des fossés et des trous de poteaux. Ces derniers sont parfois associés à des nappes



Épineuil-le-Fleuriel (Cher) les Auberts : plan des structures. (Alexis Luberne, Inrap)

charbonneuses dont certaines pourraient être interprétées comme des niveaux d'occupation ou des fonds de fosses. L'un des fossés pourrait former l'angle sud-ouest d'un enclos qui s'étendrait en dehors de l'emprise étudiée. Les trous de poteaux ont tous une conformation similaire. Ce sont des creusements circulaires à fond concave, comblés avec des fragments de tegulae et d'imbrices en densité relativement importante. Ces derniers forment probablement les vestiges de calages. Aucun plan de bâtiment n'a été mis en évidence. Un seul trou de poteau vient recouper le comblement de l'un des fossés, ce qui évoque

la possibilité de deux phases d'occupation antique du site. La datation de cette occupation est permise par un échantillon de céramique très réduit. L'étude de ce dernier permet de proposer une fourchette chronologique entre le milieu du I^{er} s. et le II^e s.

Ces vestiges archéologiques, malgré leur ténuité, forment les premières preuves d'occupations anciennes du territoire d'Épineuil-le-Fleuriel à l'exception des quelques monnaies antiques trouvées près du bourg actuel.

Alexis Luberne

Moyen Âge

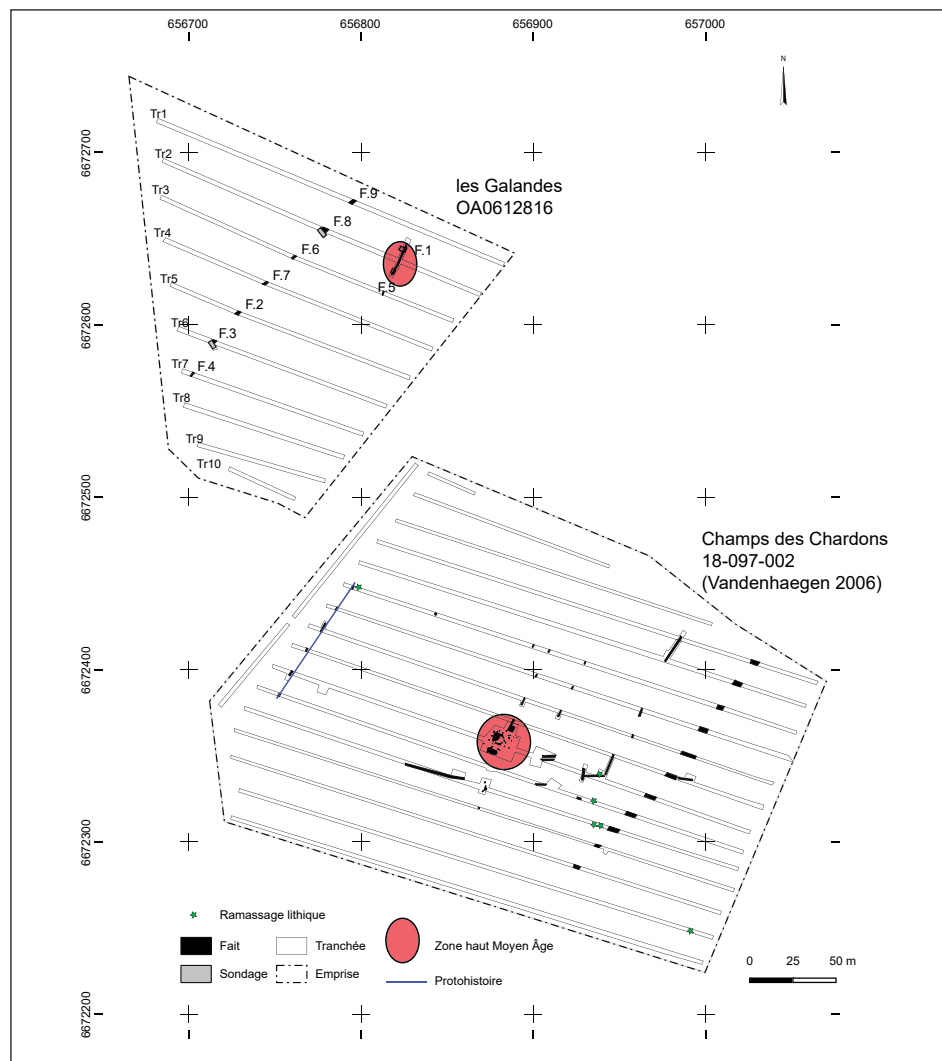
FUSSY Les Galandes

Le diagnostic archéologique réalisé sur la commune de Fussy au lieu-dit les Galandes a permis la découverte d'un fossé axé nord/sud, daté de la fin du IX^e et du début du X^e s. Cette petite occupation du haut-moyen-âge est peut-être à mettre en relation avec les découvertes du diagnostic réalisé en 2015 au lieu-dit Champs Chardons. Situé immédiatement à l'est de la parcelle, ce dernier avait révélé la présence d'une occupation domestique datée exactement de la même période, avec un bâtiment

sur poteaux et plusieurs fosses. Cette occupation se situe à une centaine de mètres du fossé découvert sur le site des Galandes.

Un autre fossé non daté traverse le site sur axe nord/est sud/ouest. La parcelle observe une forte pente à 14% en direction de l'est avec des colluvions qui correspondent au départ est de la vallée du Moulon.

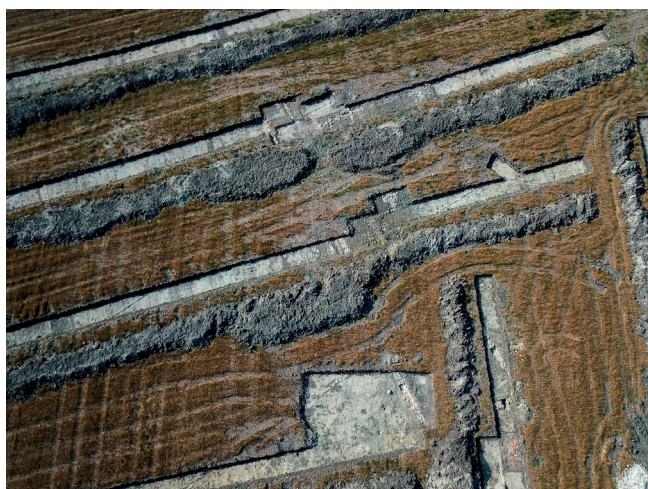
Éric Champault



Fussy (Cher) les Galandes, champs des Chardons : plan des structures mises au jour. (É. Champault, B. Vanderhaegen, Inrap)

Le diagnostic archéologique effectué au lieu-dit les Neiges, sur la commune de Marmagne couvre une surface de 59 500 m².

L'emprise est située en Champagne berrichonne dans un secteur localisé entre la vallée de l'Yèvre au nord et celle du Cher à l'ouest, à 4 km du centre de la commune de Marmagne et à 3 km de celle de Morthomiers. Le substrat atteint correspond à une marne calcaire plus ou moins riche en gravillons correspondant aux marnes lacustres du Berry.



Marmagne (Cher) les Neiges : vue des tranchées et des ouvertures pratiquées autour des vestiges mis au jour (L. Aigier, Service archéologique de Bourges Plus)

Au total, 20 tranchées (7 563 m²) ont été implantées contribuant à documenter un peu moins de 13 % de la surface. 213 faits archéologiques ont été découverts, principalement répartis sur l'assiette de la parcelle D 435.

Le site est fréquenté dès la fin de l'âge du Fer. Les vestiges ne sont pas structurés et correspondent à du mobilier collecté dans le comblement de trous de poteau, fossés, voire de drains et chablis contemporains. Ces artefacts constituent ainsi un « bruit de fond » et témoignent d'une occupation, sans doute localisée à proximité, dont l'ancrage chronologique peut être fixé avec prudence entre la Tène D2 et l'époque augustéenne.

La majorité des découvertes permettent de documenter la mise en place et l'évolution d'une occupation agricole sur le temps long.

On assiste ainsi à la mise en place dès le I^{er} s. d'une *villa* gallo-romaine qui était encore inédite jusqu'à ce jour. Elle prend place dans un espace structuré, matérialisé par un parcellaire orthonormé délimitant des parcelles, dans

lesquelles deux bâtiments maçonnés ont été découverts. Il s'agit de constructions rectangulaires, dont un édifice doté d'une galerie adossée à la façade orientale. Elle comprend également une petite pièce. La fonction de ces édifices, tout comme l'identification de l'espace dans lequel ils sont inscrits, restent difficile à établir. Sommes-nous ici dans la *pars rustica* ou la *pars urbana* de la *villa* ?

L'occupation du haut Moyen Âge marque la fin du système domanial antique, tout en assurant une continuité d'occupation in situ. Cette transition est marquée par un abandon des bâtiments antiques, et sans doute de leur démantèlement. On assiste alors à la mise en place d'un nouvel édifice, dont les composantes architecturales marquent une rupture avec les techniques mises en œuvre durant l'époque gallo-romaine. En effet, il s'agit d'une construction mixte comportant d'une part des fondations en tranchées étroites à blocage sommaire de pierres calcaires et d'autre part, de murs en matériaux périssables (bois et terre), non conservés. Les indices chronologiques sont très ténus. Nous savons seulement que le bâtiment et son niveau d'occupation intérieur sont scellés par une couche qui a livré des céramiques permettant de situer l'abandon du site entre les X^e-XII^e s, mais ce dernier a très bien pu être aménagé dès le Bas Empire. En dehors de ce grand bâtiment, il est fort probable que des édifices sur poteaux porteurs aient complété l'occupation du haut Moyen Âge. Mais pour le moment, aucun plan n'a été identifié.

Parmi les changements observés, on note la présence d'une imposante couche organique contenant aussi bien des matériaux de construction (pierres calcaires et TCA) que des déchets domestiques (céramiques, meule, faune, éléments métalliques, etc.). Il peut s'agir de terres à jardin, identifiées souvent sous le vocable de « terres noires », témoignant de la mise en culture d'une partie du terrain, ou d'un pierrier. Cette couche comprend ainsi du mobilier brassé de toutes périodes et recouvre les vestiges antiques.

Enfin, il apparaît que le parcellaire orthonormé mis en place durant l'Antiquité reste en place. En effet, quatre tronçons de fossé ont livré du mobilier attribué à une large période s'étendant entre le VIII^e s et le XIII^e s.

Les limites du gisement archéologique sont perçues au travers de l'opération que nous avons ici conduite, mais également grâce aux diagnostics de 2011 sur la parcelle D 414 et de 2015 sur la parcelle D 423. Le tout couvre une surface estimée à 82 200 m².

Laurence Augier

MASSAY Les Vaudelaires

Le parc éolien des Vaudelaires établi au sud-ouest du territoire communal de Massay, entre le chef-lieu et hameau de la Ray, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique. Celui-ci a permis de mettre en évidence des vestiges archéologiques sur deux des six plateformes qu'il est prévu de construire.

Sur la plateforme E 1, la plateforme la plus au sud, située à 1,2 km de La Ray, trois fosses ont été mises en évidence dans la tranchée de sondage qui bordait la limite sud de l'emprise. La fosse F. 1.1 circulaire d'un diamètre de cinquante centimètres, la fosse F 1.2 ovale de 2,20 m de long pour 1 m de large et la fosse F 1.3 d'1 m de diamètre. Un fragment de céramique a été recueilli dans la fosse F 1.1 et deux dans la fosse F.1.2. Ces fragments grossiers, non tournés pour deux d'entre eux et le troisième à pâte brune orangée sont des productions locales attribuables à la fin de la période protohistorique si l'on se base sur ce dernier tesson.

Sur la plateforme E 6 qui se trouve à quelque 1 700 m au nord de la première plateforme et à 1 800 m à l'ouest du bourg de Massay. Les vestiges mis en évidence comprennent en premier lieu une fosse F. 6.1 de 80 cm de diamètre pour une profondeur de 30 cm qui a été fouillée par moitié. Elle a livré deux fragments de céramique commune sombre et deux fragments de céramique non tournée. Leur datation est indéterminée mais elle remonte sans doute aux périodes protohistoriques. Deux petits fonds de trous de poteau ont été également reconnus sans qu'aucun mobilier ne soit recueilli. Enfin un fossé plus important F 6.4, se trouvait en limite Nord de l'emprise. Sa position tangente à l'emprise et le fait qu'il ait



Massay (Cher) les Vaudelaires : le fossé F. 6.4, tangeant à la limite nord de l'emprise de la plate-forme E.6. (P. Poulle, Inrap)

été recoupé par deux drains récents n'a pas permis de le sonder complètement. Son comblement contient du mobilier céramique qui date du I^{er} s. av. J.-C. dont des fragments d'amphore en provenance d'Italie.

Cette dernière plateforme se trouve à quelques 600 m à l'est du hameau de la Ray au sud-est duquel Jean Holmgren a photographié un enclos quadrangulaire. Les vestiges mis en évidence sur son emprise semblent indiquer qu'il existe dans l'environnement de ce hameau d'autres enclos.

Pascal Poulle

PARASSY Les Bouloises

Le site des Bouloises (Parassy, Cher) a été repéré en 2013 sur le rebord méridional du coteau qui domine la plaine de Bourges. D'un point de vue géologique, les terrains explorés s'inscrivent à la transition des formations jurassiques (Marnes de Saint-Doulchard : Kimméridgien) et crétacées du sud du Bassin parisien (argiles bariolées : Barrémien et Albien) et s'établissent de part et d'autre de plusieurs paléochenaux qui drainent les eaux de surface en direction de la Petite Sauldre.

À la suite de sondages d'évaluation en 2016 puis d'une première campagne de fouille en 2017, l'opération s'est achevée en 2018. Cette dernière campagne a été poursuivie dans plusieurs directions complémentaires : l'étude de la zone principale, engagée sur une surface de 36 m², s'est prolongée en procédant à une fouille fine et à un tamisage à l'eau systématique des sédiments. Ce protocole a permis de collecter l'ensemble de la fraction fine de l'industrie lithique et de procéder à une analyse ta-

phonique précise de cet assemblage. Deux tranchées d'évaluation stratigraphique ont par ailleurs été implantées dans la continuité de cette fenêtre principale, afin d'évaluer l'ampleur de la séquence sédimentaire et de caractériser les conditions de gisement en direction des thalwegs est et ouest. Enfin, un sondage profond (Zone 8) a été réalisé au centre de la dépression formée par le vallon oriental, dans l'objectif de déterminer les modalités et les rythmes de son comblement, en lien avec l'érosion sommitale du plateau.

La poursuite systématique des investigations en profondeur a permis d'identifier une seconde nappe de vestiges, au contact du substrat d'âge secondaire (UA 2). Le matériel collecté présente des états de surface extrêmement altérés (forte patine, doucissage des reliefs) qui tranchent nettement avec le matériel provenant de la nappe supérieure, à l'aspect plus frais. D'un point de vue technologique, cet ensemble inférieur se distingue par la

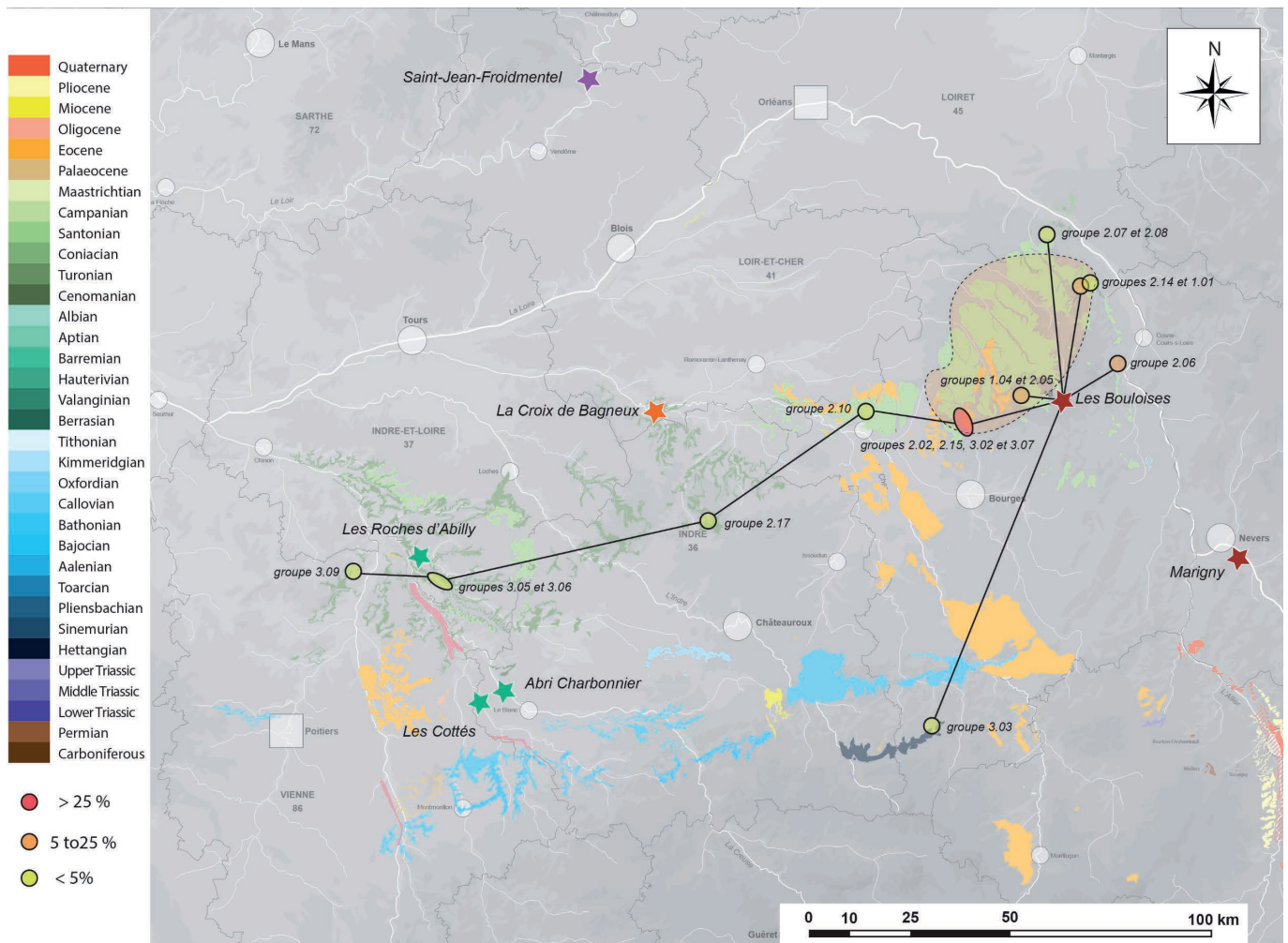


Fig. 1 : Litho-espace restitué par l'assemblage aurignacien des Bouloises et localisation des principaux sites relevant de ce technocomplexe. En orange : Aurignacien ancien classique (I) ; en rouge : sites de l'Aurignacien ancien final/Aurignacien moyen-récent type Bouloises ; en violet : site de l'Aurignacien récent classique à burins busqués ; en vert : sites polyphasés dont Aurignacien ancien classique (I). En l'état, le gisement des Cottés est le seul à documenter la succession stratigraphique entre l'Aurignacien ancien classique et le faciès techno-culturel des Bouloises. (V. Delvigne, CNRS, R. Angevin, ministère de la Culture)

présence de rares produits Levallois, associés aux témoignages d'un débitage unipolaire convergent de pointes caractéristiques du Paléolithique moyen. Ces caractères rapprochent l'industrie moustérienne des Bouloises des assemblages dits du *Technocomplexe du Nord-Ouest* datés, dans le Nord de la France, du MIS 5d-a (112-70 ka BP). Au regard de la faible représentativité de cette série, rien n'exclut cependant un rapprochement avec les industries postérieures des MIS 4-3 (75-50 ka BP) qui se distinguent toutefois à l'échelle régionale par l'importance du façonnage bifacial, le recours à la méthode discoïde et l'importance de l'outillage de transformation. La découverte de ce mobilier, en discontinuité avec les vestiges aurignaciens, à la base de la séquence sédimentaire (UPS 4), atteste par ailleurs l'importance des phénomènes de réduction des dépôts pléistocènes intervenus au début du Pléniglaciaire weichsélien.

L'étude géomorphologique conduite par C. Recq, avec le concours de M. Liard (Inrap), a permis de préciser le contexte pédosédimentaire dans lequel s'insère la nappe de vestiges supérieure. Cette dernière, nettement entamée par les labours (UPS 1 et 2), s'établit à une profondeur de 0,25 m, au contact d'un paléosol d'altération ancienne constitué aux dépens d'apports éoliens (UPS 3 et 4). Une part significative de l'industrie se positionne au

sommet de cette séquence. Sur la pente du vallon, l'accumulation de limons loessiques colluviés (UPS 5, 6 et 7) au-dessus de ce niveau, confirme la profonde remobilisation des horizons superficiels à la faveur d'épisodes d'érosion/accumulation dont l'origine est clairement tardiglaciaire et holocène. L'étude des logs relevés en 2018 et l'examen micromorphologique des lames minces réalisé à partir des blocs prélevés en 2017 restituent une histoire complexe de ce niveau, intégrant plusieurs phases d'accumulation et de pédogénèse. Dans un dernier état, un cryosol (sol brun boréal) – dont le sommet a été tronqué – est venu s'établir sur l'horizon Bt d'un luvisol planosolique plus ancien (Pléistocène : MIS 5/MIS 3 ?). Remobilisée sous l'effet du gel, sur place (thufurs ?) ou le long de la pente (gélifluxion), la nappe de vestiges supérieure (UA 1) a été redéposée à faible distance du gisement initial, situé plus haut sur le plateau.

De ce point de vue, la distribution verticale des artefacts et le tri des constituants sédimentaires illustrent un comportement proche d'une zone d'accumulation vers l'aval, telle qu'elle est définie à partir des référentiels expérimentaux. L'impact de ces mouvements sur l'intégrité du niveau archéologique semble donc avoir été assez fort, provoquant une dispersion latérale et verticale des témoins lithiques. Au regard des processus post-dépositionnels décrits, les

mesures OSL réalisées à partir d'échantillons prélevés au sein des deux nappes de vestiges (UPS 3 et 4) ne fournissent aucune corrélation entre l'encaissant daté et le matériel qui est contenu. Les résultats obtenus aux deux extrémités de la séquence, compris entre 10,9 et 41,4 ka BP, encadrent toutefois une dynamique sédimentaire pour l'essentiel du Pléniglaciaire supérieur.

L'étude technologique des séries lithiques révèle par ailleurs la grande homogénéité de l'assemblage supérieur des Bouloises. Sous cet aspect, la quasi-totalité du corpus documenté s'avère compatible avec les industries de l'Aurignacien moyen/ récent (36,5-32 ka cal BP), telles qu'elles ont pu être définies dans le sud-ouest de la France, mais aussi, dans une moindre mesure, dans le Bassin parisien. Si aucune analyse de la distribution spatiale de ces vestiges ne peut être envisagée, la description techno-économique de l'industrie permet toutefois d'en restituer les traits les plus saillants. L'étude pétroarchéologique effectuée par V. Delvigne (CNRS) éclaire le vaste litho-espace au sein duquel prennent place le(s) groupe(s) de chasseurs-collecteurs présents sur le site au début du Paléolithique supérieur : il est nettement polarisé à l'ouest, avec un approvisionnement lointain issu des formations de Fontmaure (Vienne), de la vallée de la Claise (Indre-et-Loire) et du nord de l'Indre. L'essentiel de l'industrie est cependant réalisé aux dépens des silex du Jurassique et du Crétacé disponibles dans l'environnement local (gîtes du Turonien de Saint-Martin-d'Auxigny et Méry-ès-Bois) ou régional (Hettangien du sud de l'Indre et du Cher ; Portlandien du nord du Massif central ; Santonien du Sancerrois ; Turonien inférieur de la moyenne vallée du Cher). Les silex d'origine lointaine ne sont présents qu'en peu d'exemplaires, sous la forme de produits finis ou de débris. Les matériaux locaux semblent quant à eux avoir fait l'objet d'une exploitation *in situ*, pour la production de lames destinées à l'équipement domestique.

À cet égard, les chaînes opératoires mises en lumière (production de lames robustes par le recours à un débitage unipolaire frontal ou, plus fréquemment, semi-tournant ; continuum lamino-lamellaire minoritaire permettant l'obtention de lames légères) témoignent d'une forte segmentation dans le temps et dans l'espace puisque seules les séquences les plus extrêmes (décortilage et mise en forme des blocs ; utilisation et réaffûtage des outils) sont représentées et qu'un net déficit des supports bruts peut être rapporté. Enfin, une production nano-lamellaire doit être évoquée, au côté des débitages plus caractéristiques sur nucléus carénés, dans le cadre de l'exploitation des pièces à épaulement ou à « museau-bec », sans qu'il soit possible de préciser la destination fonctionnelle des supports obtenus, en l'absence de toute pièce retouchée.

In fine, l'analyse comparative des séries lithiques des « Bouloises » avec celles des sites présumés contemporains des Cottés (Saint-Pierre-de-Maillé, Vienne : US 2, Aurignacien ancien final) et de Marigny (Sauvigny-les-Bois, Nièvre) permet de mettre en lumière la profonde unité des expressions techniques de l'Aurignacien « moyen » *lato sensu* et de postuler l'existence, autour de 37-36 ka cal BP, d'un faciès culturel original propre aux régions du Centre-Ouest de la France. Cette proposition semble par ailleurs confortée par des comparaisons régionales, avec l'Ensemble C de La Croix de Bagneux (Mareuil-sur-Cher, Loir-et-Cher) et les couches VII-V de l'Abri Charbonnier (« Aurignacien 2 » : Poulligny-Saint-Pierre, Indre). À une échelle plus large, des convergences ont également été relevées avec le site de plein air d'En Roche (Mellecey, Saône-et-Loire) dont l'industrie se démarque nettement de l'Aurignacien ancien classique.

À la suite des interventions conduites sur le terrain de 2016 à 2018, un programme d'APP a été mis en œuvre, de manière à achever l'ensemble des études entreprises en post-fouille, en vue de la publication monographique

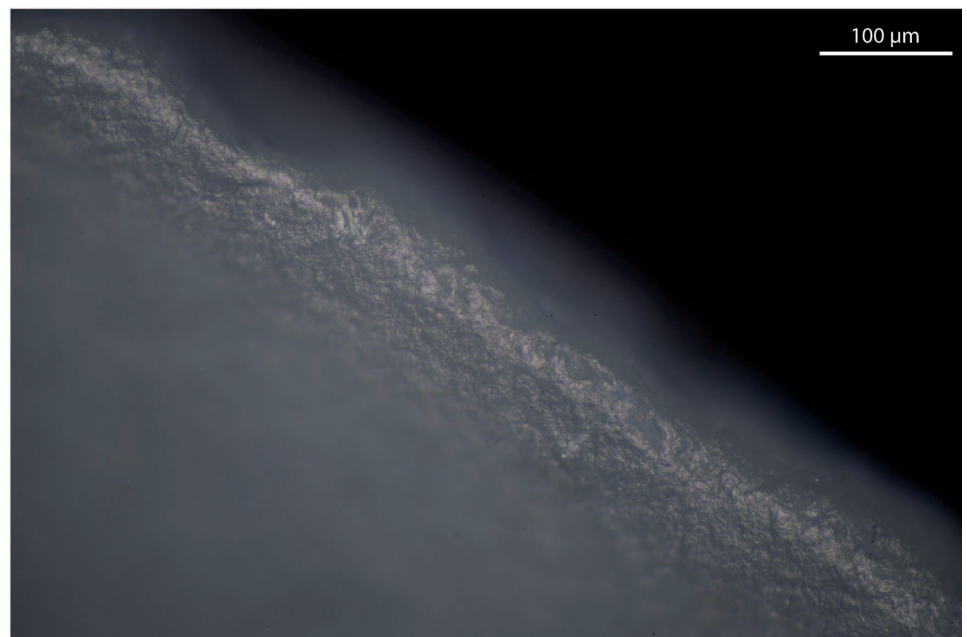
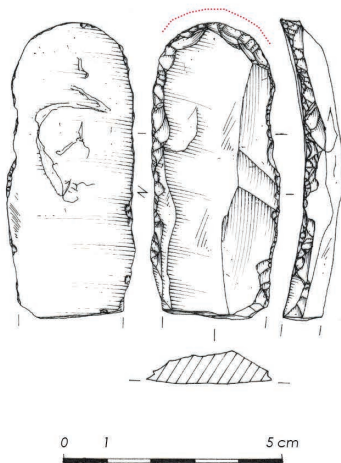


Fig. 2 : Grattoir des prospections de surface (LBP-PRO3-36, UPS 1) : microdétail (x200) du front illustrant un léger émoussé d'utilisation ainsi qu'un poli de raclage de peau sèche, relativement conservé malgré le poli de sol léger recoupant par ailleurs la totalité de la pièce. (dessin P. Alix 2018, cliché M. Baillet)

de cet ensemble original. Dans cette perspective, plusieurs actions qui n'avaient pu être réalisées lors de la phase d'élaboration du rapport final ont été conduites en 2021 :

- l'analyse pétrographique du matériel issu des prospections de surface et de la fraction fine de l'industrie (tamisage), notamment les micro-lamelles (Vincent Delvigne) ;
- le diagnostic tracéologique de ces supports ainsi que des « grattoirs à museau-bec » qui ont servi de matrice pour leur extraction (Mickaël Baillet) ;
- la réalisation de quatre datations OSL complémentaires sur les échantillons provenant de la tranchée T6 et du

sondage profond (T8), dont la séquence sédimentaire supérieure, moins perturbée que celle du plateau, fournit un terminus ante quem à la mise en place des niveaux aurignacien (UA 1, UPS 3) et moustérien (UA 2, UPS4) ;

- une mission d'étude au musée du Berry de Bourges (série Billot) et au musée Bertrand de Châteauroux (collection Charbonnier) pour une expertise du matériel lithique attribué classiquement à « l'Aurignacien 2 » de l'Abri Charbonnier (Pouigny-Saint-Pierre, Indre), et ce à titre de comparaison régionale.

Raphaël Angevin

Gallo-romain

SAINT-AMBROIX

Chemin départemental de Saint-Florent

Cette opération de diagnostic archéologique est préalable à la création d'un lotissement à Saint-Ambroix (Cher) en lieu et place d'un ensemble sportif. La parcelle diagnostiquée se trouve à la limite nord-est du bourg, le long de la RD n°84, anciennement Chaussée de César, sensée se trouver à l'emplacement de la voie antique qui reliait Poitiers (*Limonum*) à Bourges (*Avaricum*).

Le bourg de Saint-Ambroix actuel est installé sur la rive droite de l'Arnon. Une agglomération antique (*Ernodurum*), occupée jusqu'au haut Moyen Âge, se trouvait dans la vallée, le long de la rive gauche de la rivière, au croisement de la voie déjà citée et de celle qui reliait Chateaufort (*Mediolanum*) et Tours (*Caesarodunum*). Les fouilles anciennes, et plus récentes, ont livré un mobilier important, notamment de nombreuses stèles funéraires sculptées.

Dans ce contexte, qui aurait pu être propice à la découverte de vestiges archéologiques, cette opération de diagnostic archéologique a simplement permis de mettre en évidence le bord nord-ouest de la voie antique qui reliait Poitiers (*Limonum*) à Bourges (*Avaricum*). Cette voie est encavée, c'est-à-dire que les terres de surface ont été entièrement décapées pour installer la surface de roulement directement sur le socle calcaire. Par endroits, des apports de matériaux, essentiellement des graviers, sont destinés à niveler les irrégularités de la surface calcaire. Le fossé bordier est peu profond, environ 80 cm sous la surface actuelle et 40 cm sous la surface de décapage. Il affecte un profil en V aux parois très évasées, environ

1,20 m à l'ouverture pour une profondeur assez réduite. Quelques traces de curage ont été identifiées. L'axe de ce fossé, suivi sur environ 35 m, est parallèle à celui de la route actuelle.

Cette même voie avait été identifiée lors du diagnostic préalable à la création du parc éolien de la Chaussée de César. Les deux fossés bordiers avaient été localisés, ce qui a permis d'évaluer la largeur de la voie à une vingtaine de mètres. Les mêmes dimensions et la même configuration avaient été vues sur la voie antique fouillée en 2012 préalablement à la construction de la rocade nord-est de Bourges. Dans ce cas, la totalité de la voie avait pu être coupée, ce qui avait permis de montrer que la voie encavée est abandonnée dans le courant du Haut-Empire au profit d'une voie convexe large d'environ 6 mètres. Il est possible que le même phénomène se répète à Saint-Ambroix, ce qui reste à démontrer.

Il n'a pas été possible de dater l'installation de cette voie, pas plus que d'évaluer sa durée d'utilisation. Toutefois, le rare mobilier mis au jour, qui se trouve dans les niveaux de terre et semble lié à l'arrêt de l'entretien de la voie encavée, est daté de la fin du I^{er} s. ap. J.-C. jusqu'au début du II^e s. Ceci équivaut aux datations acquises lors de la fouille de la voie antique au nord-est de Bourges. Ainsi, une réduction de la largeur de la chaussée et un changement de configuration de cette dernière à Saint-Ambroix sont tout à fait envisageables.

Alexis Luberne

SAINT-GEORGES-DE-POISIEUX

Le Champ du Corbier Mignard, les Gâtinais, les Prailles, zone 2A



Fig. 1 : Saint-Georges-de-Poisieux (Cher) le Champ du Corbier Mignard, les Gâtinais, les Prailles : les axes de circulation découverts depuis 2013 sur fond de cadastre napoléonien. (AD 41)

L'intervention a été réalisée dans une extension de carrière d'extraction de calcaire gérée par la société Lau-monnier et Fils. Un premier diagnostic avait été réalisé en 2013 dans cette même carrière. Le lieu d'intervention est situé à près de 2 km au nord du bourg de Saint-Georges-de-Poisieux (Cher), sur la route qui mène au hameau de Vougon, sur le plateau situé en rive gauche de la vallée du Cher, à une altitude moyenne de 200 m NGF. L'intervention est menée au lieu-dit le champ du Corbier Mignard, Les Gâtinais, Les Prailles zone 2a, le projet s'étend sur une emprise de 23 000 m² dans une parcelle actuellement cultivée. Ce secteur constitue la zone de contact entre l'extrême sud du Bassin parisien et la bordure nord du Massif Central. Sous une faible couche de recouvrement (0,10 à 0,30 m), se trouve le calcaire hettangien présent sous forme indurée. Deux vestiges ont été mis au jour lors du diagnostic. Le premier semble correspondre à du brûlis en relation avec l'entretien de la haie voisine, le second est une chaussée empierrée d'environ 4,50 m de largeur (fig. 2). Cet axe de circulation au tracé quasiment est/ouest est perpendiculaire à celui découvert en 2013 (Gay

2013) et n'est pas présent sur le cadastre napoléonien de 1817, contrairement au précédent (fig. 1). L'usage de cet axe routier est donc antérieur à 1817. Il peut très bien avoir été construit durant la période médiévale. Il semble fonctionner avec un parcellaire plus ancien que celui en usage sur le cadastre napoléonien et encore partiellement fossilisé dans certaines limites. Le mobilier décou-



Fig. 2 : Saint-Georges-de-Poisieux (Cher) le Champ du Corbier Mignard, les Gâtinais, les Prailles : F7 après nettoyage dans la tranchée 5. La tranchée mesure un peu plus de 2 m de largeur. (G. Aubazac)

vert dans le labour, des fragments de tuile à crochet et de tuile mécanique, fragment de pots de fleurs seraient XIX^e-XX^e s. tout comme cela a déjà été souligné dans le rapport précédent (Gay 2013). Enfin, Peut-être en lien avec cet axe de circulation, il est à signaler la découverte dans les labours à quelques distances de ce dernier de

quatre tessons d'un même vase attribuable à la fin du IX^e ou au X^e s.

Tony Hamon

Gay 2013 : GAY J. – P., *Saint-Georges-de-Poisieux, Cher, Les Gâtinais* : rapport de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap CIF, 61 p.

Âge du Fer

SAINT-GERMAIN-DU-PUY ZAC des Champs Châlons

Le diagnostic d'archéologie préventive réalisé aux Champs Châlons à Saint-Germain-du-Puy, porte sur une surface de 70 666 m² (parcelles AB 595, 597, 608, 609, 610, AV 20p, 35p, 37, 54p, 59, 60, 61, 63, 64, 67). Il s'agit d'une seconde prescription de diagnostic archéologique préalablement à un projet de création d'une ZAC des Champs Châlons. Le premier diagnostic effectué en décembre 2019, portant sur une surface de 41 061 m² n'a mis au jour aucun vestige.

L'emprise prescrite est située à l'est du bourg de Saint-Germain-du-Puy. Le secteur proche est perçu à ce jour au travers de trois éléments structurant lointains du territoire : la voie antique menant de Bourges à La Charité-sur-Loire, l'aqueduc antique de Valentigny et la proximité du bourg de Saint-Germain-du-Puy d'origine médiévale.

Le diagnostic a porté sur une surface de 70 666 m² dont 3 815 m² étaient inaccessibles en raison du non déboisement de la partie nord, du chemin d'accès vers les habitations de proximité et de potentiels réseaux. 29 tranchées ont été ouvertes, couvrant une superficie totale de 8 967 m², soit 12,7 % de l'emprise prescrite.

Le fond de décaissement a pu être arrêté systématiquement sur le niveau d'apparition du toit altéré du substrat, qui correspond à une formation de calcaires oolithiques graveleux de Morthomiers et de calcaires oolithiques crayeux de Bourges, datant de l'Oxfordien supérieur. Le toit du substrat est recouvert de limons rougeâtres d'épaisseur variable, eux-mêmes surmontés de la base

de la terre végétale correspondant à l'horizon actuel naturel.

Le diagnostic a mis au jour des vestiges d'occupation protohistorique, un silo daté du Hallstatt D/LTA. La fosse de stockage est localisée en partie centrale de l'emprise, plusieurs extensions ont été procédé mettant au jour 2 anomalies qui pourraient correspondre à des trous de poteau douteux ou à une dépression du sol due à des déracinements naturels ou volontaires.

Georges Gomes



Fig.1 : Saint-Germain-du-Puy (Cher) ZAC des Champs Châlons : silo daté du Hallstatt D/LTA. (G. Gomes, Bourges Plus)

Moyen Âge

SAINT-GERMAIN-DU-PUY Rue Jean-Jaurès

Le diagnostic d'archéologie préventive situé rue Jean-Jaurès, Fénéstrelay, à Saint-Germain-du-Puy, a été réalisé préalablement à la construction d'un lotissement sur des terrains alors en culture. La superficie prescrite concerne 25 257 m² localisés en bordure nord de la rue Jean-Jaurès, à hauteur des lieux-dits Moulin Rabot et Ragnon. Le diagnostic est localisé à environ 2 km à l'est du bourg urbanisé de Saint-Germain-du-Puy et à 4,5 km de Bourges. Il s'étend sur le versant septentrional de la vallée de l'Yèvre située à 200 m au sud. Du nord au sud de l'emprise, l'altitude actuelle varie de 133,60 m à 138,78 m NGF, avec un léger relief et une pente moyenne de 5 %.

Les nombreuses opérations de diagnostic et de fouilles préventives, depuis le début des années 1990 dans ce secteur de la vallée de l'Yèvre (vaste zone commerciale et artisanale à la périphérie de Bourges), documentent l'évolution de l'occupation humaine depuis le Néolithique de ce secteur.

Les découvertes pour le Néolithique sont relativement ténues et ne concernant que quelques éléments découverts de l'autre côté du Langis, au nord du terrain évalué. À l'inverse, l'emprise diagnostiquée se situe à proximité d'une zone d'habitat se développant au Premier âge du



Saint-Germain-du-Puy (Cher) rue Jean-Jaurès : vue vers l'est de l'enclos circulaire ST 3. (Georges Gomes, Service d'archéologie préventive de Bourges Plus)

Fer le long de l'Yèvre, en rive droite de la rivière et d'une vaste zone artisanale de La Tène A de Port Sec sud et nord, sans doute en lien avec la résidence princière située sur l'éperon de Bourges. À proximité immédiate du terrain, un enclos circulaire du Hallstatt final/La Tène ancienne a également été découvert sur ce versant de l'Yèvre. Durant La Tène finale, les lieux sont principalement investis par des établissements ruraux à enclos ; ces dernières perdurent pour la plupart durant l'Antiquité sous la forme romaine de *villae* (Port Sec nord, les Boubards, le Porteau). Elles se développent à proximité de voies importantes (Bourges/Saint-Satur au nord). Pour l'Antiquité tardive, la mutation des *villae* s'opère soit par disparition (Port Sec nord), soit par transformation en « habitat groupé », conduisant à la formation d'un hameau associé à un espace funéraire (Les Boubards, Port Sec sud). Enfin, à partir de la période carolingienne, l'habitat semble principalement polarisé autour de la vallée de l'Yèvre, désormais assainie, et autour de villages, tels celui de Fenestrelay.

Le gisement, documenté par 27 tranchées, dont certaines comportent des extensions pour documenter spatialement les trois zones de vestiges, est fortement altéré en partie nord par les labours tandis qu'en partie sud, les vestiges sont mieux conservés, parfois sous des niveaux de colluvionnement amassés en bas de pente. À deux endroits, aux extrémités ouest et est, le diagnostic a permis d'identifier deux anciens thalwegs qui ont piégé des séquences sédimentaires ou structures permettant une bonne conservation de ces vestiges. En particulier, le thalweg occidental a conservé une succession de paléosols alternant avec des séquences de colluvionnement, inter-

venues entre l'âge du Bronze et la période médiévale.

Dans la plupart des tranchées, le substrat calcaire (Oxfordien supérieur et Kimméridgien inférieur) affleure donc sous 0,3 à 0,5 m de terre arable (labours actuels). Très ponctuellement, ce substrat altéré est scellé par un niveau d'argile limoneuse orangée contenant de nombreux nodules calcaires, qu'on attribue à un horizon pédologique formant l'encaissant des premières occupations protohistoriques et remanié (dépôts de pente observé en bas du terrain).

Les structures archéologiques reconnues s'étendent de la Protohistoire récente jusqu'à l'époque médiévale. Une première période regroupe des structures attribuées à la Protohistoire, en dépit de l'indigence des éléments de chronologie absolue et relative. Il s'agit d'un premier enclos quadrangulaire, très arasé, situé à l'ouest du terrain évalué. Un second petit enclos, celui-ci de forme circulaire, est mis en évidence au centre de l'emprise prescrite. Il présente la même configuration que l'enclos découvert à l'ouest en 2015, lors d'un diagnostic opéré sur une parcelle voisine. Ces vestiges permettent de proposer une première occupation structurée durant la Protohistoire, témoignant d'une zone funéraire et/ou cultuelle du Premier âge du Fer.

Aucun vestige mobilier et immobilier de la fin de l'âge du Fer et de l'Antiquité n'a été découvert lors de ce diagnostic.

La période suivante est matérialisée par des aménagements comblés au bas Moyen Âge. Ils correspondent d'une part à trois fosses d'extraction du calcaire, localisées au centre-ouest, d'autre part à la partie nord-ouest d'un grand enclos quadrangulaire, situé tout à l'est. Ces vestiges peuvent être rapprochés des occupations connues à proximité : le hameau du Ragnon à l'est auquel il est possible d'associer l'enclos comme un état précoce de la ferme (au plus tôt du haut Moyen Âge compte tenu des datations ¹⁴C sur deux charbons de bois provenant de comblements d'abandon) et les villages du Moulin Rabot et de Fenestrelay près desquels se situent les fosses d'extraction comblées aux XIII^e-XIV^e s. Leur datation cohérente avec le faciès mobilier appartenant à la maison médiévale fouillée en 2015 en bordure nord de la rue, ainsi que leur localisation dans les Champs de la carrière, dissociée nettement des Terres du Ragnon plus à l'est (mentions sur le cadastre napoléonien), permettent ainsi d'envisager un approvisionnement en matériau calcaire pour les zones d'habitat se développant à l'ouest.

Mélanie Fondrillon

VASSELAY

Chemin du cimetière

La présente opération de diagnostic porte sur le projet d'extension du cimetière communal de Vasselay (Cher). Elle se conclut par un bilan très positif.

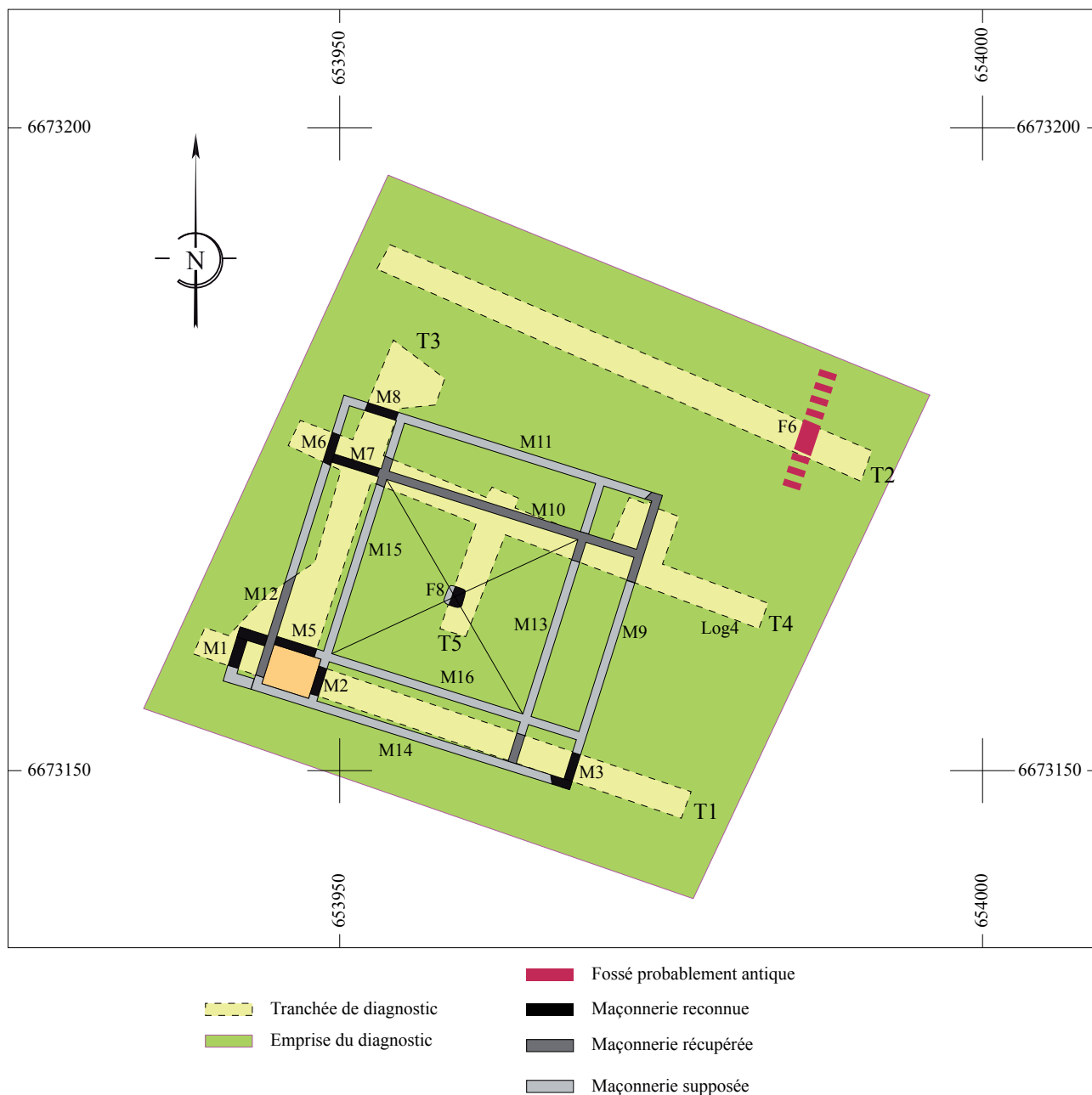
Cinq tranchées ont été faites. Seule la tranchée T2 n'a pas livré de structures autres qu'un large fossé manifestement antique (F6) et une petite structure linéaire récente (F5).

Les quatre autres tranchées ont toutes livré des structures construites ou des niveaux d'occupation.

Par portions, ce sont les murs d'un bâtiment antique qui ont été mis au jour. Ce dernier se trouve en totalité dans l'emprise du projet.

Il n'est pas orienté exactement sur les points cardinaux car son axe de construction nord-sud a une déclinaison d'environ 16° vers l'est. Toutefois, pour des raisons pratiques, ce sont les dénominations cardinales qui sont utilisées ici.

C'est un bâtiment quadrangulaire, quasiment carré. Il mesure environ 26 m ouest-est et 25 m nord-sud, d'environ 650 m². L'intérieur est composé d'une cour quadrangulaire de 200 m² qui est bordée de galeries larges de 3,50 à 3,80 m. Dans chaque angle se trouve une petite pièce carrée d'environ 12 m². À l'ouest de la petite pièce qui se trouve à l'angle sud-ouest se trouvent deux murs qui évoquent l'existence d'un portique d'entrée. Au centre de



la cour se trouve une structure quadrangulaire d' 1,25 m de côté qui est interprété comme un support maçonné.

Les murs sont majoritairement récupérés, du moins dans les portions qui ont été mises au jour lors de l'opération de diagnostic. La partie méridionale semble mieux conservée que la partie nord.

Au regard de sa configuration, cet édifice est interprété comme un édifice cultuel, sanctuaire lui-même ou appartenant à un sanctuaire. Le sujet porte à discussion car ce bâtiment est relativement petit pour un sanctuaire. Il pourrait donc appartenir à un aménagement plus vaste et dans ce cas le large fossé qui a été vu à l'est à environ 8 m du bâtiment pourrait être le péribole d'un sanctuaire. Mais les éléments manquent pour être affirmatif.

Quoi qu'il en soit, l'étude stratigraphique et les éléments de datation permettent d'avancer que ce bâtiment a été fondé au début du I^{er} s. ap. J.-C. Sa durée de fonctionnement est inconnue, même si certains indices, notamment la céramique issue de niveaux d'occupation à l'extérieur

du bâtiment, permettent de savoir que l'endroit est occupé au moins jusqu'au début du deuxième siècle de notre ère. Chose remarquable, la stratification intérieure durant cette période de fonctionnement est très réduite. La structure est manifestement détruite par le feu à une période indéterminée. Une réoccupation semble avoir lieu sur les niveaux de destruction, à moins qu'il ne s'agisse simplement que de la circulation liée aux travaux de récupération des matériaux du bâtiment. Cette récupération, qui connaît peut-être plusieurs phases, est datée par la découverte de monnaies de Tétricus I^{er} de la fin du III^e s. ou du début du IV^e s.

Après la récupération des éléments constitutifs du bâtiment l'endroit semble ne pas connaître de réoccupation autre que de production agricole. Un verger occupe l'endroit dans les années 1970. Certaines structures mises au jour lors de l'opération appartiennent d'ailleurs sans doute à cette activité.

Alexis Luberne